

## **Liberté pour nos camarades Benoît et Olivier engagés contre la loi Darmanin**

Nous manifestons ce samedi 18 février 2023 contre la répression, l'enfermement dans les centres de rétention, les expulsions et contre la loi Darmanin. A cette occasion, Olivier, membre de notre union syndicale, a été brutalement interpellé et placé en garde à vue.

Le lendemain, lors d'un rassemblement initié par l'UCIJ (Uni-es Contre l'Immigration Jetable) pour demander sa libération, **la police a nassé, pendant près de 2 heures les participant-e-s.**

Notre camarade Benoît C. de l'Union Syndicale Solidaires Paris a été « convié » par les forces de l'ordre à entrer dans l'enceinte de la DOPC.

### **Bilan :**

- Benoît est aujourd'hui en garde à vue
- Olivier sera déféré lundi matin

**Deux de nos camarades sont aujourd'hui en garde à vue pour avoir défendu le droit de tous et toutes de pouvoir circuler librement.**

**L'Union syndicale Solidaires dénonce ces deux arrestations et le maintien en garde à vue de nos 2 camarades.**

**Nous exigeons la libération immédiate de Benoît et d'Olivier sans poursuite !**

Ce week-end, les libertés d'association et de manifestation ont été gravement atteintes avec l'interdiction partielle de la manifestation contre la loi Darmanin et la garde à vue de nos 2 camarades de Solidaires Paris et d'une camarade de Sud Collectivités Territoriales arrêtée à Saint-Denis.

**L'Union Syndicale Solidaires continuera de dénoncer et de combattre les violences policières et la répression syndicale.**

Nous appelons à un rassemblement lundi 20 février pour la libération de Benoît à 14H à la station Olympiades.

**Solidaires.org**